



M.J.C. "La Pépinière"
30 rue de la Pépinière - BP 80059 57972 YUTZ Cedex
03 82 56 20 73 - www.mjc-yutz.com

FICHE D'ADHESION ENFANT 2020/2021

Nom de l'activité à laquelle l'enfant souhaite s'inscrire :

Nom, prénom de l'enfant : Né(e) le :

Adhésion le : Sexe : M F

PARENTS DE L'ENFANT

	Mère	Responsable de l'enfant <input type="checkbox"/>	Père	Responsable de l'enfant <input type="checkbox"/>
Nom, Prénom :				
Adresse du domicile :				
Tél. Domicile/Portable :				
Courriel :				

Personne à prévenir en cas de non-joignabilité des parents :

Nom : Prénom : Téléphone :

Autorisation Parentale

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :
Autorise mon fils, ma fille : à adhérer à la M.J.C. de Yutz et à participer aux activités proposées par l'association. J'autorise en outre les organisateurs et/ou les animateurs délégués à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident.

Pendant les activités, j'autorise le personnel de l'association à photographier et/ou à filmer mon enfant pour la création de souvenirs et d'archives.

OUI NON

J'autorise l'association à utiliser ces supports pour sa promotion et son information (presse et journaux locaux, nouveau média, affiches...)

OUI NON

***j'ai pris bonne note qu'à partir de la date de mon inscription, je dispose au maximum de 8 jours pour être remboursé.**

NB : Attention : l'adhésion et la cotisation versées pour la ou les activités ne sont pas remboursables y compris en cours d'année. Vous êtes informés de la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de votre compagnie d'assurance qui vous conviendrait le cas échéant en cas d'annulation pour maladie ou accident rendant impossible votre participation à l'activité sus indiquée.

J'ai pris bonne note que la participation à une activité physique nécessite un état de santé ne présentant aucune contre indication à la pratique du sport et qu'en cas de doute, j'ai consulté mon médecin de famille.
Par ailleurs, j'ai noté qu'il m'appartient de constater la présence de l'animateur et/ou encadrant de(s) l'activité(s) concernée(s) à chaque participation (aucun service de garde n'étant assuré par la M.J.C. en cas d'absence de ce dernier.)
L'équipe éducative n'étant pas en mesure d'assurer la garde des enfants à l'issue des créneaux horaires prévus, il appartient aux parents d'être présents 5 mn avant la fin de chaque cours ou manifestation organisée par la MJC de Yutz pour prendre en charge leurs enfants.

NB : Un reçu peut vous être délivré pour toute cotisation versée à la condition expresse de le demander lors du règlement; pour toute demande ultérieure, des frais de recherches seront facturés.

Fait à , le Signature :

*Ces informations nous sont nécessaires pour la bonne gestion de nos adhérents, elles sont traitées informatiquement par le secrétariat de la M.J.C. sous couvert de M. THILL René, directeur de la M.J.C.
Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 relative à "l'informatique et aux libertés", vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant que vous pouvez exercer en vous présentant à notre secrétariat.*